

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est Monsieur et Madame SCHAEPPHERDERS-CLEIREN domiciliés à Rik Woutersstraat, 38B, boîte 202 – 2800 MECHELEN.

Le terrain concerné est situé à 6666 WIBRIN – Le vieux Chemin, et cadastré HOUFFALIZE Div. VII, Sect. B, n° 1514c.

Le projet consiste en la construction d'une seconde résidence et présente les caractéristiques suivantes :

* Annonce de projet : Bâtiment dont la profondeur est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës (Art. R.IV.40-2 du CoDT).

* Ecart aux prescriptions du Guide communal d'Urbanisme – Unité urbanistique n° 3 :

- Surface au sol du volume annexe car-port est supérieure à 1/2 de la surface au sol du volume principal ;
- Réalisation d'un débordement au-dessus des baies du rez-de-chaussée en façades arrière et latérale droite ;
- Réalisation d'une toiture plate pour le volume annexe car-port ;
- Réalisation de baies d'allure horizontale ;
- Surface de l'ensemble des baies en façades latérales est supérieure à 1/4 de l'élévation.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 à l'adresse suivante : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE (Service urbanisme). Le samedi de 9h00 à 11h00.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service urbanisme téléphone : 061/28.00.56 dont le bureau se trouve à rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20.10.2020 au 04.11.2020 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Affichage le 14.10.2020